DÉLIBÉRATION n° 2023 - 53
portant élection du
Vice-président du Conseil d'administration
en charge des Affaires Générales (VPCA)

Point inscrit à l'ordre du jour n° 2

Conseil d'administration du 14 septembre 2023

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L.712-4 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion mis à jour le 15 septembre 2022, notamment l'article 7 ;
Vu la proposition du Président de l'Université portant candidature de Monsieur le Docteur Dominique MORAU, à la **Vice-présidence du Conseil d'administration en charge des Affaires Générales (VPCA)** ;

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, **élisent Monsieur le Docteur Dominique MORAU, Vice-Président du Conseil d'administration en charge des Affaires Générales pour la durée du mandat du Président de l'Université de La Réunion**, restant à courir.

Résultats du vote électronique à bulletin secret
au premier tour et à la majorité absolue des membres en exercice

État des votants :

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 9
Nombre de votants : 34

Nombre de voix :

Pour : 21
Contre : 10
Abstention : 1
N'ayant pas pris part au vote : 2

Fait à Saint-Denis le 14 septembre 2023

Le Président de l'Université de La Réunion

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Professeur Frédéric MIRANVILLE

Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités le 21 SEP. 2023

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le 21 SEP. 2023